

Avis de l'administrateur en chef : retrait du formulaire d'autorisation spéciale (allergène) pour la distribution des pharmacies un injecteur automatique d'épinéphrine aux bénéficiaires du Programme de médicaments de l'Ontario

1 décembre 2017

Quels sont les changements?

À partir du 1^{er} décembre 2017, **toutes les personnes admissibles au PMO**, notamment celles qui y seront admissibles avec l'Assurance-santé Plus à partir du 1^{er} janvier 2018 (personnes âgées de 24 ans et moins et prises en charge par le PMO), n'auront plus besoin d'un formulaire d'autorisation spéciale (allergène) pour un injecteur automatique d'épinéphrine (ex. EpiPen[®] ou EpiPen Jr[®]) pour être remboursées par l'entremise du programme allergène. Une ordonnance valide sera tout de même requise, et les procédures de facturation demeureront les mêmes.

Il convient de souligner que des formulaires d'autorisation spéciale valides et complets seront quand même requis pour tous les autres produits distribués par des pharmacies et remboursés par l'entremise du programme allergène. Les formulaires d'autorisation spéciale seront également requis pour que les fournisseurs d'extraits allergéniques non pharmaceutiques soumettent leurs demandes de paiements au programme allergène.

Contexte du programme allergène

Le programme allergène offre une prise en charge au premier dollar pour les bénéficiaires admissibles au Programme de médicaments de l'Ontario (PMO) pour certains médicaments utilisés pour traiter les allergies et les réactions allergiques.

Les produits d'extraits allergéniques remboursés par l'entremise du programme allergène peuvent être fournis par un fournisseur d'extraits allergéniques autorisés ou une pharmacie de détail accréditée.

Information supplémentaire :

Pour les pharmacies :

Veillez téléphoner au Service d'assistance des pharmacies du Programme de médicaments de l'Ontario, au : 1-800-668-6641

Pour tous les autres fournisseurs de soins de santé et pour le grand public :

Veillez téléphoner à la Ligne INFO de Service Ontario au 1 866 532-3161. ATS 1 800 387-5559. À Toronto, ATS 416 327-4282.